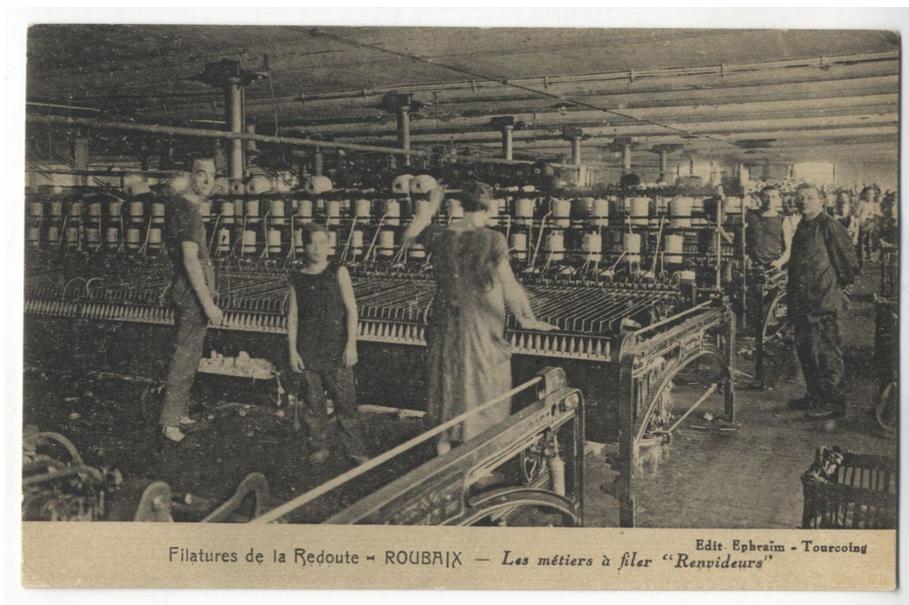


La Redoute, Roubaix

Date :

1837

L'histoire de La Redoute est celle de plus d'un siècle et demi d'une grande entreprise française du Nord, devenue leader européen de la vente à distance.



Roubaix La Redoute ©Ville de Roubaix



Roubaix La Redoute ©Ville de Roubaix



Roubaix La Redoute ©Ville de Roubaix



Roubaix La Redoute ©Ville de Roubaix

Une entreprise familiale

Cultivateur puis manufacturier, Joseph Pollet crée en 1837 la première filature mécanique de laine « Joseph Pollet et fils ». Son fils, Charles Pollet reprend la société et la renomme « Charles Pollet et fils – Filatures de La Redoute » en référence au nom de la rue où il installe sa nouvelle usine. L'origine de ce nom serait la présence, à la fin du Moyen-Age, d'un petit bastion fortifié, une redoute, ou peut-être plus récemment, celle d'une salle de spectacle. L'entreprise se développe et prospère jusqu'aux années 1920.

La providentielle vente par correspondance

Conséquence de la Première Guerre mondiale, l'industrie textile est en pleine crise. Cela se traduit par l'annulation d'importants marchés anglais et par des pertes financières pour les filatures de La Redoute. L'entreprise et son directeur, Joseph Pollet, petit-fils du fondateur, s'adaptent aux circonstances : un stock d'invendus de pelotes de laine à tricoter est soldé via une petite annonce, directement aux particuliers. Le principe connaît un vrai succès, la vente par correspondance est née.

Le premier catalogue paraît en 1928 : seize pages pour une quarantaine

d'articles, tous confectionnés en tricot. En 1947, La Redoute, pour livrer sa clientèle malgré une grève des postes de six semaines, crée son propre service d'acheminement des marchandises.

Un succès continu

En 1956, le catalogue, jusqu'alors spécialisé dans le textile, propose de nouveaux produits : des articles « ménages, ameublement, loisirs » qui propulsent La Redoute au rang de « grand magasin à domicile ». L'entreprise s'équipe d'ordinateurs dès 1961 et installe en 1965 le premier terminal en Europe. Soucieuse de toujours innover et de rester au plus près de ses clients, La Redoute crée de multiples services, de la livraison « 48 h chrono » au label de garantie 6 mois, en passant par les boutiques « rendez-vous catalogue » et les « relais Redoute » permettant la réception des commandes ou les retours de marchandises. Malgré le difficile tournant numérique et l'importante concurrence internationale, l'entreprise, portée par le e-commerce (ou en ligne), traite aujourd'hui 15 000 commandes par jour.